

Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse
Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl
Band: 13 (1988)
Heft: 2

Rubrik: Jenisch et Pro Juventute : l'été des révélations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

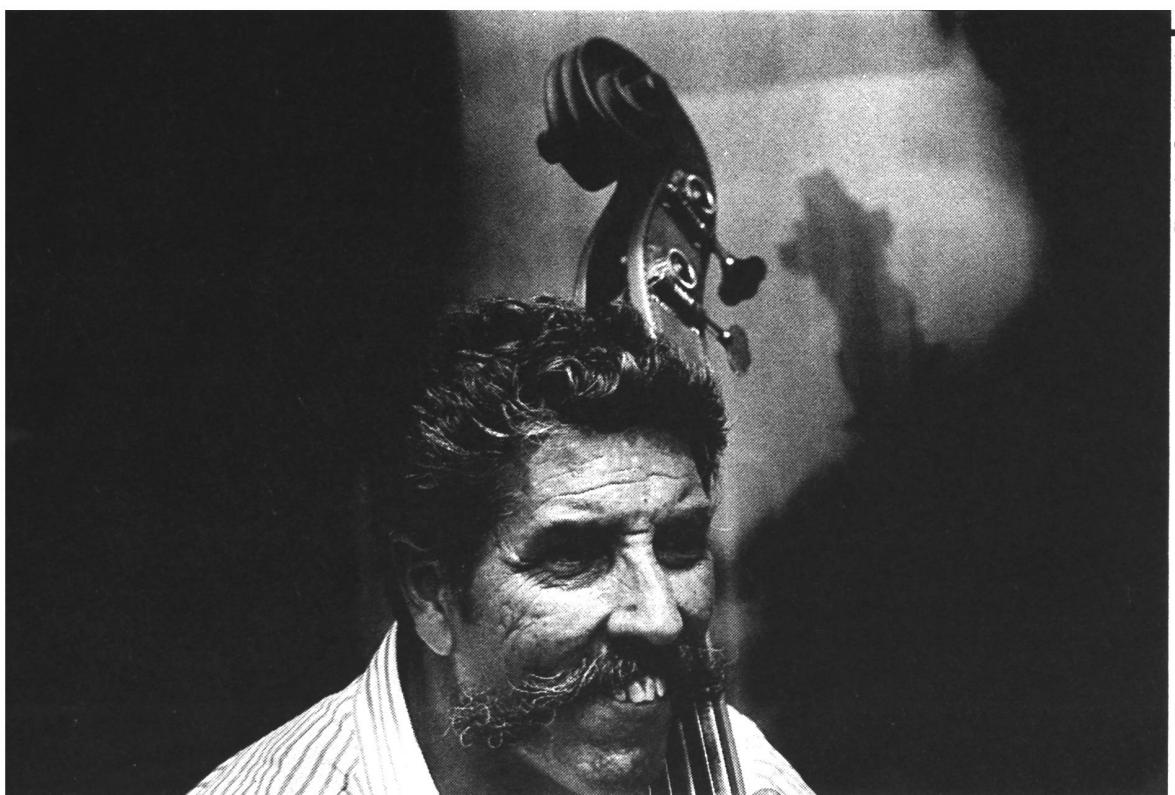
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Photos Jean-Pascal Imstaud

Michael
Minster,
Jenisch bernois:
la musique
avant toute
chose

JENISCH ET PRO JUVENTUTE

L'été des révélations

Gersau, petite cité schwyzoise au bord du lac des Quatre-Cantons. La tête dans les étoiles et les pieds dans l'eau. Pour la septième fois, elle est le point de ralliement des Jenisch. Manège à vapeur, brocante, marché aux puces, airs d'accordéon, brochettes tziganes et tonnelets de vin blanc. Une fête traditionnelle que les gens du voyage partagent avec les touristes. Derrière la fête se profilent les drames, les problèmes et une énorme révolte mal contenue. L'opération des Enfants de la grand-route est présente dans tous les esprits. De 1926 à 1973, Pro Juventute a enlevé 619 enfants à leurs familles.

Les pots cassés semblaient se recoller peu à peu. En juin 1986, le conseiller fédéral Egli présentait des excuses officielles aux Jenisch et Pro Juventute avait fait de même un an plus tard, après avoir beaucoup tergiversé. Les fameux dossiers secrets, épargnés à travers le pays, ont été rassemblés aux Archives fédérales à Berne et, en février dernier, la réconciliation semblait se réaliser lorsque des représentants de Pro Juventute se sont assis à la même table que les Jenisch, dans les locaux que ces derniers ont ouverts à Zurich.

Avant l'automne, les Jenisch victimes des déplacements de Pro Juventute auront accès à leurs dossiers secrets. A Gersau, où ils se rassemblaient, nous avons rencontré ces nomades révoltés.

Hélas! un rapport commandé par Pro Juventute à l'historien zurichois Sigmund Widmer et publié dans le numéro d'avril du bulletin de l'institution a ravivé la flamme de la révolte. Monique Bauer-Lagier, conseillère nationale genevoise et membre du conseil de fondation de Pro Juventute, a claqué la porte après la parution du rapport en question. «Sigmund Widmer a tenu à replacer cette triste affaire dans son contexte historique affirmant qu'à cette époque, on n'était pas très conscient des liens qui unissent la mère à l'enfant. Il a mis en doute la sincérité d'Alphons Egli, qui avait présenté les excuses du Conseil fédéral, parlant même d'oppor-

tunisme politique. Il n'a pas exprimé le moindre regret, s'est complètement distancé du sujet et a eu cette phrase terrible: «L'histoire jugera qui, du D Siegfried ou des Jenisch, a eu raison...»

Dès lors, les ponts ont été irrémédiablement coupés entre les Jenisch et la fondation zurichoise. «On ne veut plus rien avoir affaire avec Pro Juventute», déclare aujourd'hui Robert Huber, lui-même enfant déporté, président de la Radgenossenschaft (la Société de la Roue), l'une des quatre «tribus» des Jenisch et la plus importante. «On n'attend plus que le moment d'accéder aux dossiers qui ont été réunis aux Archives fédérales à Berne...» A l'espoir de ces dernières années ont succédé la déception, la révolte et la rancœur.

Normalement, les Jenisch auront accès à leurs dossiers dans le courant de l'été prochain. On imagine l'importance que représentent pour eux ces documents tenus secrets jusqu'ici. Chaque enfant enlevé devrait y trouver les réponses aux interrogations concernant son passé. Parmi eux, Elisabeth Kreienbühl, née en 1926 et enlevée à sa famille à l'âge de 6 mois. Cette voyante, sédentarisée de force, revient chaque année à Gersau et souffre du syndrome ►►

►► des nomades. «Le plus dur, c'est au printemps, avec la venue des beaux jours!» A force de recherches, elle a fini par retrouver son frère et ses sœurs. Pourtant, il reste des zones d'ombre dans son histoire et celle de sa famille. «Trois de mes sœurs ont été internées à la prison de Bellechasse. Nous serions curieux de connaître les motifs de leur incarcération, pour autant qu'il y en ait eu. De plus, les enlèvements ont été effectués sans l'accord de nos parents...»

Pro Juventute avait accordé 500 000 francs pour tenter de couvrir les plaies les plus béantes. Depuis la rupture, en avril dernier, le Conseil fédéral reste l'interlocuteur unique des Jenisch. «Le Département de l'intérieur admet la réparation», précise Monique Bauer-Lagier, qui représente une association de Jenisch au sein de la commission du fonds. Chaque cas recevra une somme de base à définir. Et puis, la somme sera augmentée en fonction des dom-

Ils sont venus la nuit

Marguerite W., 52 ans, a été enlevée à l'âge de 4 ans à sa mère, alors que son père était interné à Bellechasse. Elle est un exemple. A multiplier par 619. A Gersau, elle a retrouvé, pour la première fois, les gens du voyage. Voici son histoire:



Marguerite W. et ses filles

«On est venu me chercher à 3 heures, au milieu de la nuit. Pendant des années, je me suis réveillée en hurlant, en revivant ce cauchemar. J'ai été adoptée par une famille zurichoise, qui n'avait pas d'enfants. Mes parents adoptifs ont

toujours été un peu froids... Enfin, ils ont fait leur possible. J'ai effectué un apprentissage dans une banque de Zurich avant de partir à Genève, où j'ai rencontré mon futur mari. Un soir, j'ai reçu un coup de téléphone. Une femme m'a dit, très rapidement: «Je suis ta sœur!» puis elle a raccroché. Je savais que j'avais été adoptée, mais quand je voulais en parler, on me giflait. J'ai eu deux filles et, après Genève, je me suis établie à Bâle.

» Un jour, il y a quatre ans de cela, j'ai reçu une lettre de la Cour du district de Zurich. Elle m'annonçait la mort d'un de mes frères et plusieurs adresses figuraient sur la lettre. Dont celle de ma mère, alors établie au Tessin. Je lui ai téléphoné. J'ai appris qu'elle n'avait pas épousé mon père, mais l'un de ses parents pour légitimer ma naissance. Elle a eu douze enfants dont trois lui ont été enlevés. Ma sœur (celle qui m'avait téléphoné un jour) habitait également Bâle. L'un de ses fils était tombé «amoureux» de ma

fille Françoise. Ils ignoraient qu'ils étaient cousins...

» On s'est alors fixé rendez-vous avec ma sœur, devant une église à Bâle. On avait chacune le «Blick» sous le bras. Soudain, j'ai entendu, derrière moi, quelqu'un qui disait: «Eh bien alors, voilà, on y est!» Plus tard, on a rencontré notre maman sur le quai de la gare de Zurich. Des retrouvailles émouvantes, noyées sous des flots de larmes. Je la retrouvais après quarante-quatre ans de séparation. J'avais 48 ans. Elle en avait 66.

» Je me sens souvent des fourmis dans les jambes. Surtout au printemps. Alors, quand j'ai un petit coup de cafard, je saute sur mon vélo et je pédale sur une centaine de kilomètres. De rouler, cela me redonne l'équilibre.

» Les archives? Oui, j'irai les consulter, mais cela intéresse surtout ma mère. Moi, je sais déjà ce que je voulais savoir. Sauf une chose: l'emplacement de la tombe de mon père...»



Robert Huber:
savoir ce qui
s'est réellement
passé

veut d'abord, c'est l'accès aux archives. On veut savoir ce qui s'est réellement passé. Beaucoup de Jenisch ne savent pas leur vrai nom, certains ignorent même qu'ils sont Jenisch. Il est important pour nous de montrer au peuple que Pro Juventute a menti...»

Sur les 619 dossiers centralisés aux Archives fédérales, plus de la moitié apporteront un élément de réponse aux questions posées par les Jenisch. Dans un univers où tout le monde se connaît (85% des Jenisch ont un lien de parenté),

il reste un certain nombre de mystères. De nombreuses personnes, adoptées ou orphelines, sont descendants directs de Jenisch et l'ignorent. On imagine les dilemmes qui se poseront le jour où les archives pourront être consultées. «On sait déjà que cela représentera un travail énorme. Nous devrons parfois effectuer une enquête sur les descendants de Jenisch, afin de déterminer s'ils en sont vraiment les héritiers. Mais on ne révélera pas ses origines à une personne si nous ne sommes pas certains à 100% de son appartenance au peuple jenisch. Et nous devrons être persuadés que ces révélations ne seront pas néfastes pour elle.»

Aujourd'hui déjà, de nombreuses personnes alertent Robert Huber. Ce sont généralement des gens qui ont été élevés dans des foyers, qui n'ont pas de parenté et sont à la recherche de leur identité. «On peut établir assez facilement s'il s'agit ou non de l'un des nôtres, mais il faudra avoir accès aux archives pour le déterminer avec certitude.» Robert Huber évoque pourtant un certain nombre de cas extrêmement difficiles à résoudre. Il s'agit entre autres des Jenisch qui ont quitté le pays. Mais aussi de tous ceux qui ont été placés, juste

Malgré leur révolte à l'encontre de Pro Juventute, les Jenisch n'ont pourtant pas l'intention de se retourner contre cette institution. «Il ne nous reste qu'à accepter la vie que nous avons eue, mon frère, mes sœurs et moi. On n'y pourra rien changer. Mais la grande majorité des Jenisch tient à rectifier l'image qu'on a donnée d'eux et à se réhabiliter aux yeux du public. Il faut songer aux générations futures!» dit encore Elisabeth Kreienbühl.

Alors que les gens du voyage parlent d'honneur et de réhabilitation, on ne leur propose que des excuses et des indemnités. Dans un premier temps,

mages subis. Plusieurs millions seront ainsi distribués.»

Cela devient de l'épicerie. Un enlèvement simple, 5000 francs; avec internement, 1000 de plus; il a dû travailler dur? Voilà encore une petite rallonge! Et les sévices sont compris! Mais si certains Jenisch attendent un peu d'argent pour améliorer leur ordinaire qui frôle parfois le minimum vital (tous ne rouent pas en Mercedes), la majorité d'entre eux sont écœurés par la tournure que prennent les événements. «Avant, bien avant l'argent, c'est la reconnaissance de notre peuple qui compte, déclare Robert Huber. Nous, ce que l'on

avant la guerre, dans un couvent proche de Strasbourg. «Nous avons complètement perdu leurs traces...»

Aujourd'hui, on n'enlève plus les petits Jenisch. Pourtant, chaque jour leur apporte de nouveaux problèmes. Un exemple: quatre cantons seulement ont créé des places d'accueil à leur intention. Il s'agit de Genève, Fribourg, Berne et Zurich. Paradoxalement, le canton de Vaud a prévu deux emplacements pour les gitans étrangers de passage. Rien pour les voyageurs suisses. «Des pourparlers sont en cours avec Neuchâtel et le Jura», confie Claude Birchler, cordelier fribourgeois et porte-parole des Jenisch romands. Mais on trouve encore des situations invraisemblables. Lorsqu'une dizaine de familles se déplacent, il arrive fréquemment que l'on reçoive les patentés pour vendre notre marchandise dans une ville... mais aucune place pour parquer nos véhicules!»

Aujourd'hui, le peuple des Jenisch est reconnu par l'ONU et écouté à Strasbourg. Chaque famille est inscrite dans une commune du pays. «On paie des impôts et on fait notre service militaire, comme n'importe quel citoyen», relève Claude Birchler. En fin de compte, les Jenisch ne demandent rien d'autre que

le droit de vivre librement. Ils sont prêts à oublier les drames dont ils ont été les victimes, à oublier les enlèvements d'enfants, à oublier les 619 pages de honte inscrites dans le grand livre de l'histoire suisse.



Claude Birchler: «Donnez-nous des places!».

Ils sont actuellement entre 1700 et 2000 à silloner les routes du pays. Il est important que les Jenisch ne disparaissent jamais. Ils font partie de notre culture, de notre vie. Même si, comme le chante le poète, «les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux». ■

Jean-Robert Probst

Cette lettre a été expédiée à tous les cantons en Suisse. Le but de cette action est, d'étudier bien les différents règlements de la loi sur le colportage. Enfin on cherche de trouver une solution unique ce qui concerne les patentés, c'est à dire on cherche de créer un model qui soit valable pour toute la Suisse.

Mesdames et Messieurs

L'union d'intérêts des nomades en Suisse, la "Radgenossenschaft der Landstrasse" se présente ci-joint: Comme vous voyez dans la lettre ci-joint de l'Office fédéral de la culture il en résulte clairement, que la Radgenossenschaft s'occupe des problèmes des nomades en Suisse étant l'organisme dirigeant des organisations.

Les lois sur le colportage (Patentes) sont dans tous les cantons en Suisse sont différents. Des fois ces patentés provoquent une insécurité. La Radgenossenschaft aimerait bien étudier les lois sur le colportage de chaque canton, c'est pourquoi on vous prie, Mesdames et Messieurs, de nous envoyer le règlement valable concernant les patentés dans votre canton.

Nous vous présentons nos salutations distinguées.

RADGENOSENSCHAFT DER LANDSTRASSE
Le président:

Robert Huber